

Nos déchets ont de la ressource !

La chronique du sydeme

La huitième édition de « La chronique du Sydeme » est totalement consacrée au tri des déchets des fêtes de fin d'année. Nous consommons dans cette période des produits plus inhabituels ou insolites, que ce soit dans le domaine alimentaire, décoratif, ludique...

Leur tri nécessite une attention toute particulière. Pour vous aider, nous avons fait le choix de vous proposer un petit mémo illustré. Nous espérons qu'il répondra à vos attentes !

Pendant les fêtes, toute l'équipe du Sydeme reste à votre service. Elle vous souhaite un très Joyeux Noël et une Année 2011 éco...citoyenne !

CHARLES STIRNWEISS, Président du Sydeme.

édito

Même pendant les fêtes... je trie mes déchets !

Les fêtes de fin d'année arrivent à grands pas : une période de l'année féérique qui engendre toutefois une grosse production de déchets ménagers ! Pour éviter ces erreurs de tri, nous vous proposons « un mémo-tri spécial fêtes » qui vous indiquera comment bien trier vos déchets selon leur nature !



A DEPOSER EN DECHETERIE

• Sapin de Noël
(avec son sac à sapin compostable mais sans décorations)

• Guirlandes électriques

• Gros volume de polystyrène et gros cartons d'emballage



A DEPOSER AU CONTENEUR À VERRE

• Bouteilles, bocaux et pots en verre

(bouteilles de champagne, de vin, pots de foies gras, bocaux de sauce...)



A déposer dans le sac orange, le sac jaune transparent, ou les caissettes jaunes et bleues selon votre lieu de résidence.

• Sacs en papier ou papier kraft

• Emballages en carton de jouets
(sans vitrine plastique)

• Barquettes en aluminium
(non souillées)



A déposer dans le sac bleu, ou le sac des ordures ménagères selon votre lieu de résidence.

• Papier cadeau
• Papier à bulles, films plastique, billes de polystyrène

• Emballages de papillottes en chocolat

• Barquettes en plastique et en polystyrène
(fruits secs, saumon fumé...)

• Coquilles d'huîtres, de moules, de coquillages

• Pots et barquettes en plastique
(pots de crème glacée, emballage plastique pour galettes des rois...)

• Emballages
(avec vitrine plastique...)



• Restes alimentaires
(carcasse de dinde, déchets de crevettes...)

Et si vous êtes concernés par le dispositif multiflux...

• Cartonnettes souillées
(assiettes en carton, serviettes en papier, emballage en carton de bûche de Noël et de gâteaux)



Bon tri et bonnes fêtes de fin d'année !

Plus d'infos sur www.sydeme.fr

Contactez-nous au :

03 87 00 01 01

ou sur contact@sydeme.fr

Avec le soutien de :



ECO EMBALLAGES

